



CODE DE CONDUITE

CONTENU

CODE DE CONDUITE CODE OF CONDUCT

Version 2026.1

01

CONSEIL
D'ADMINISTRATION
BOARD OF
DIRECTORS

NOTRE
APPROCHE
OUR
APPROACH

02

03

DROITS DE L'HOMME ET
DROITS DU TRAVAIL
HUMAN AND
LABOUR RIGHTS



04

PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT
ENVIRONMENTAL
PROTECTION

05

COMPORTEMENT
LOYAL ET ÉTHIQUE DES
ENTREPRISES
FAIR AND ETHICAL
BUSINESS BEHAVIOUR

06

SUIVI ET
RÉCLAMATIONS
MONITORING AND
COMPLAINTS

SUIVI ET RECLAMATIO



Rik Klercq
Chief Information Officer

Gertjo Janssen
Chief Retail Officer

Jochen Pohle
Chief Retail Officer

Frank Duijst
Chief Executive Officer

NS

01

Cher partenaire commercial,

Bienvenue dans ce code de conduite. En tant que précieux partenaire commercial, vous jouez un rôle essentiel dans nos activités quotidiennes. Afin de garantir qu'EK tienne ses promesses à l'égard de tous ses partenaires et parties prenantes, l'entreprise s'appuie fortement sur la coopération de ses employés et de vous, en tant que partenaire commercial.

Ce code de conduite nous aide à instaurer une culture d'entreprise saine, fondée sur l'intégrité, le respect et la transparence dans toutes nos collaborations. Nous nous engageons à respecter ces normes et attendons la même chose de nos partenaires commerciaux.

Le code de conduite EK est obligatoire pour nos partenaires. Il établit les principes minimaux qui sont essentiels pour atteindre nos objectifs.

Dear business partner,

Welcome to this Code of Conduct. As a valued business partner, you are a key part of our everyday activities. In order to ensure that EK delivers on its promises to all of its partners and stakeholders, the company strongly relies on the cooperation of both its employees and you as a business partner.

This Code of Conduct helps us to achieve a healthy corporate culture with a strong foundation of integrity, respect and transparency in all our collaborations. We will hold ourselves accountable to these standards and expect the same from our business partners.

The EK Code of Conduct is binding for our partners, establishing the minimum principles which are key in meeting our goals.

NOTRE APPROCHE

Chez EK, nous sommes fondamentalement motivés et nous nous sentons responsables de préserver la terre pour qu'elle reste vivable, sûre et saine, afin d'enrichir la vie des gens. Nous sommes convaincus que le commerce de proximité peut contribuer à la réalisation de ces objectifs. C'est pourquoi nous offrons à nos partenaires un soutien total et construisons et renforçons des relations à long terme afin d'offrir conjointement les meilleurs produits à nos partenaires détaillants tout en prenant soin des personnes impliquées.

Le code de conduite EK définit les normes minimales que nous attendons de nous-mêmes et de tous ceux (partenaires commerciaux) avec lesquels nous travaillons. Nous attendons de tous nos partenaires qu'ils partagent notre engagement à contribuer au bien-être des travailleurs et à protéger la planète. Nous nous engageons à respecter ces normes et attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent également le code de conduite EK.

Avec nos partenaires commerciaux, nous voulons créer une base solide pour la transparence, le respect mutuel et l'amélioration continue.

At EK, we feel a strong intrinsic motivation, and a responsibility to keep the earth we inhabit liveable, safe and healthy, in order to enrich people's lives. We strongly believe that local retail can contribute to these goals. Because of this, we offer our partners full support and build and strengthen long-term relationships in order to jointly offer the best products to our retail partners, as well as to take care of the people involved.

The EK Code of Conduct lays out the minimum standards we expect that we and all those (business partners) we work with will adhere to. We expect that all our partners share our commitment to contribute to the wellbeing of workers and to protect the earth. We hold ourselves accountable to these standards and expect our business partners to conduct themselves in accordance with the EK Code of Conduct.

Together with our business partners, we want to create a solid foundation for transparency, mutual respect and continuous improvement.

Personnes auxquelles s'applique ce code de conduite

Nos partenaires commerciaux :

- Nos marques sous contrat
- Nos fournisseurs dans les chaînes d'approvisionnement
- Nos partenaires de service

Tous les employés d'EK et de ses filiales, y compris les membres du conseil d'administration, sont tenus de lire, de comprendre, de signer et de respecter les normes et obligations du code d'éthique, y compris le code de conduite pour les partenaires commerciaux.

Le code de conduite est accessible au public sur le site web d'EK.

Principes généraux

Ce présent code de conduite EK (le Code) décrit les principes sociaux, sécuritaires et environnementaux (les Principes) qu'EK demande à chaque partenaire commercial de respecter. EK est membre d'amfori et participe à la Business Social Compliance Initiative (BSCI) et à la Business Environment Performance Initiative (BEPI). Par conséquent, les principes du code de conduite amfori BSCI & BEPI font partie intégrante du présent Code.

EK s'engage à établir une culture de respect des principes et directives internationalement reconnus, y compris la Charte internationale des droits de l'homme (c'est-à-dire la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels), la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail, les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les partenaires commerciaux d'EK sont tenus de partager cet engagement.

En signant ce document, le partenaire commercial déclare qu'il se conformera aux engagements du présent Code. EK informera le partenaire commercial des modifications futures du présent Code.

To whom this Code of Conduct applies

Our business partners:

- Our contracted brands
- Our suppliers in the supply chains
- Our service partners

All employees of EK and its subsidiaries, including the members of our Board of Directors, are required to read, understand, sign and fulfil the standards and obligations in the Code of Ethics, including the Code of Conduct for business partners.

The Code of Conduct is publicly available on EK's website.

General principles

This EK Code of Conduct (Code) outlines the social, safety and environmental principles (Principles) that EK requires each business partner to fulfil. EK is a member of amfori and a participant in the Business Social Compliance Initiative (BSCI), and in the Business Environment Performance Initiative (BEPI). Therefore, the principles of the amfori BSCI & BEPI Code of Conduct form an integral part of this Code.

EK is committed to establishing a culture of respect for internationally recognized principles and guidelines, including the International Bill of Human Rights (i.e. the UN Declaration of Human Rights, the International Covenant on Civil and Political Rights, and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights), the International Labour Organization (ILO) Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work, the UN Guiding Principles on Business and Human Rights and the OECD Guidelines for Multinational Enterprises. EK business partners are required to share this commitment.

By signing this document, the business partner declares that they will comply with the commitments of this Code. EK will inform the business partner of relevant future amendments to this Code.

Exigences légales générales

Dans toutes leurs activités, tous les partenaires commerciaux doivent respecter les lois et réglementations nationales applicables ou les normes internationales (selon celles qui sont les plus strictes), y compris :

- (a) les lois relatives à l'emploi, à la discrimination, à l'environnement, à la sécurité et à la santé ;
- (b) les lois relatives à l'importation de produits, y compris l'étiquetage du pays d'origine, l'étiquetage des produits et les tests de produits, en plus de toutes les exigences contractuelles ;
- (c) toute autre loi.

Si un partenaire commercial estime que les lois et réglementations nationales fixent un niveau de protection différent ou sont en contradiction avec un ou plusieurs Principes énoncés dans le présent Code, il doit en informer EK en temps utile avant de déroger au présent Code.

Conséquences en cas de violation

EK ne tolérera aucune violation des droits de l'homme et des droits du travail, aucune infraction à la loi ni aucune autre violation du présent Code. Lorsque nous avons connaissance d'une forme quelconque de comportement intolérable, nous évaluons fermement et rapidement la relation avec le partenaire commercial en question. EK se réserve le droit d'effectuer des audits sur le respect du présent code par le partenaire commercial, de travailler avec le partenaire pour définir des plans de réduction des risques dans un délai convenu et de mettre fin aux relations avec les partenaires commerciaux qui ne sont pas en mesure disposés à agir conformément aux exigences énoncées. EK prendra les mesures qui s'imposent si nous sommes informés que ces Principes ont été violés de quelque manière que ce soit par des partenaires et/ou des employés d'EK. En cas de violation, nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils soient disposés à recevoir une aide pour intégrer les Principes dans leurs activités.

General legal requirements

In all of their activities, all business partners must obey applicable national laws and regulations or international standards (whichever is stricter) including:

- (a) laws relating to employment, discrimination, the environment, safety and health;
- (b) laws relating to the import of products, including country of origin labelling, product labelling, and product testing, in addition to all contractual requirements;
- (c) any other laws.

If a business partner is of the opinion that national laws and regulations set a different standard of protection or conflict with one or more Principles as set out in this Code, the business partner must inform EK in due time prior to deviating from this Code.

Consequences in case of violations

EK will not tolerate any violations with regard to human and labour rights, breaches of law or other violations of this Code. Whenever we become aware of any form of intolerable conduct, we will firmly and swiftly evaluate the relationship with the business partner in question. EK reserves the right to conduct audits of the business partner's compliance with this Code, to work with the partner to define risk mitigation plans within an agreed timeline and to terminate relationships with business partners that are not able or willing to act in line with the requirements outlined. EK will take appropriate action if we are notified that these Principles have been violated in any way by any partners and/or EK employees. In case of a violation, we expect our business partners to be open to receiving support to integrate the Principles into their activities.

Notre responsabilité partagée

EK attend de ses partenaires commerciaux qu'ils fassent preuve de diligence raisonnable* et qu'ils accordent une attention particulière aux thèmes énoncés dans le présent code de conduite. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils identifient tout impact négatif possible dans leur chaîne d'approvisionnement, qu'ils fixent des objectifs spécifiques et qu'ils prennent des mesures appropriées sur la base des résultats de leurs activités de diligence raisonnable.

EK est un élément clé de la chaîne de valeur et prend donc ses responsabilités en ce qui concerne ses activités d'approvisionnement et d'achat. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils nous informent lorsque les activités d'achat d'EK ne soutiennent pas les normes sociales et environnementales internationales définies dans le présent Code.

*Diligence raisonnable

La diligence raisonnable décrit les mesures prises par une entreprise pour identifier les risques réels et potentiels pour les personnes et l'environnement et pour y remédier. Le processus de diligence raisonnable prend en compte non seulement les activités de l'entreprise, mais aussi l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Il est lié à la gestion des risques de l'entreprise, mais commence par la compréhension des risques pour les personnes et l'environnement. La diligence raisonnable est basée sur la proportionnalité – la bonne conduite dépend de la gravité de l'impact, de l'implication de l'entreprise dans l'impact et de sa propre capacité à y remédier. En outre, elle est guidée par les principes établis dans les normes internationales telles que les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (principes directeurs de l'OCDE), qui constituent la base de ce Code.

Our shared responsibility

EK expects its business partners to perform their due diligence* and pay particular attention to the topics set forth in this Code of Conduct. We expect our business partners to identify any possible adverse impacts in their supply chain, set specific objectives and take suitable measures based on the outcome of their due diligence activities.

EK is a key part of the value chain and therefore takes its responsibility with regards to its sourcing and buying activities seriously. We expect our business partners to inform us when EK's buying activities do not support the international social and environmental standards set out in this Code.

*Due diligence

Due diligence describes the actions taken by a company to identify and act on actual and potential risks to people and to the environment. The due diligence process considers not only the company's own operations but its entire supply chain as well. It is connected to business risk management, but starts with understanding what the risks to people and to the environment might be. Due diligence is based on proportionality – the right conduct depends on the severity of the impact, the company's involvement with the impact and its own ability to address it. Furthermore, it is guided by the principles established in international standards such as the United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights (UNGPs) and the OECD Guidelines for Multinational Enterprises (OECD Guidelines) which form the basis for this Code.

DROITS DE L'HOMME ET DU TRAVAIL

EK attend d'elle-même et de ses partenaires commerciaux qu'ils traitent toutes les personnes tout au long de la chaîne de valeur de manière respectueuse, avec des conditions de travail équitables et sûres. Par conséquent, nos partenaires commerciaux doivent protéger les droits de l'homme fondamentaux et, au minimum, respecter toutes les lois locales applicables en matière de travail et de sécurité.

Notre entreprise s'engage à respecter les principes suivants relatifs aux droits de l'homme, à la diligence raisonnable et à la protection de l'environnement, tels qu'ils sont définis dans le code de conduite d'amfori BSCI. EK attend la même chose de ses partenaires commerciaux.

EK expects itself and its business partners to treat all people throughout the whole value chain in a respectful manner with fair and safe working conditions. Therefore, our business partners must protect fundamental human rights and – at a minimum – respect all applicable local labour and safety laws.

Our company agrees to fulfil the following principles related to human rights, due diligence and environmental protection as set out in the amfori BSCI Code of Conduct. EK expects the same from our business partners.

DROITS 03

Système de gestion sociale et effet de cascade

Le partenaire commercial doit approuver les Principes du code de conduite amfori [BSCI](#) à travers toutes les fonctions de l'entreprise et intégrer ces principes dans ses propres systèmes.

Social management system and cascade effect

The business partner shall endorse the amfori [BSCI](#) Code of Conduct Principles through all the functions of the company and embed these principles in its own systems.

Participation et protection des travailleurs

Le partenaire commercial informe tous les travailleurs de leurs droits et responsabilités et les protège conformément aux objectifs du code de conduite d'amfori [BSCI](#).

Worker involvement and protection

The business partner shall inform all workers about their rights and responsibilities and protect workers in line with the objectives of the amfori [BSCI](#) Code of Conduct.

Les droits à la liberté d'association et à la négociation collective

Le partenaire commercial doit respecter les droits des travailleurs à former des syndicats et à y adhérer, ainsi qu'à s'engager dans des négociations collectives.

The rights of freedom of association and collective bargaining

The business partner must respect the rights of workers to form and join trade unions, as well as to engage in collective bargaining.

Pas de discrimination, de violence ou de harcèlement

Le partenaire commercial doit traiter tous les travailleurs avec respect et dignité, veiller à ce que les travailleurs ne soient soumis à aucune forme de violence, de harcèlement ou de traitement inhumain ou dégradant sur le lieu de travail et s'abstenir de toute discrimination à l'encontre des travailleurs.

No discrimination, violence or harassment

The business partner must treat all workers with respect and dignity, must ensure that workers are not subject to any form of violence, harassment, and inhumane or degrading treatment in the workplace and must not discriminate against workers.

Rémunération équitable

Le partenaire commercial doit respecter le droit des travailleurs à recevoir une rémunération équitable et s'efforcer d'atteindre progressivement un salaire décent.

Fair remuneration

The business partner must respect the right of workers to receive fair remuneration and work progressively towards paying a living wage.

Horaires de travail décents

Le partenaire commercial doit respecter les lois relatives aux heures de travail et se conformer aux références internationales en matière d'exceptions spécifiques.

Decent working hours

The business partner must observe laws regarding working hours and adhere to international references for specific exceptions.

Santé et sécurité au travail

Le partenaire commercial doit garantir un environnement de travail sain et sûr, identifier les risques potentiels et réels pour la santé et la sécurité des travailleurs et prendre toutes les mesures nécessaires pour les éliminer et les réduire.

Occupational health and safety

The business partner must ensure a healthy and safe working environment, identify potential and actual risks to the health and safety of workers and take all necessary measures to eliminate and reduce them.

Contre le travail des enfants

Le partenaire commercial ne doit pas employer, directement ou indirectement, un travailleur n'ayant pas atteint l'âge minimum légal.

No child labour

The business partner must not employ any worker below the legal minimum age either directly or indirectly.

Protections spéciales pour les jeunes travailleurs

Le partenaire commercial doit assurer une protection spéciale aux jeunes travailleurs contre les conditions de travail susceptibles de nuire à leur santé, à leur sécurité, à leur moralité et à leur développement.

Special protections for young workers

The business partner must provide special protection to young workers against working conditions which are may be harmful to their health, safety, morals, and development.

Pas d'emploi précaire

Le partenaire commercial ne doit pas s'engager ou être complice, par l'intermédiaire de ses partenaires commerciaux, d'une quelconque forme de servitude, de travail forcé, d'asservissement, de traite ou de travail non volontaire, et doit adhérer aux principes internationaux de recrutement responsable.

No precarious employment

The business partner must not engage in, or be complicit with through business partners, any form of servitude, forced, bonded, indentured, trafficked or non-voluntary labour and must adhere to international principles of responsible recruitment

Pas de servitude, de travail forcé ou de traite des êtres humains

Le partenaire commercial ne doit pas s'engager, ou être complice par l'intermédiaire de partenaires commerciaux, dans une forme quelconque de servitude, de travail forcé, d'asservissement, de traite ou de travail non volontaire, y compris le travail forcé imposé par l'État.

No bonded, forced labour or human trafficking

The business partner must not engage in, or be complicit with through business partners, any form of servitude, forced, bonded, indentured, trafficked or non-voluntary labour, including state-imposed forced labour.

PROTECTION L'ENVIRONNEMENT

Chez EK, nous prenons au sérieux notre responsabilité en matière de protection de l'environnement. C'est pourquoi nous travaillons sans relâche pour intégrer davantage les normes environnementales dans nos propres activités et réduire l'impact environnemental de nos produits, de nos événements et des services que nous fournissons à nos détaillants.

Le partenaire commercial doit mettre en œuvre des mesures adéquates pour prévenir, atténuer et remédier aux impacts négatifs sur les communautés environnantes, les ressources naturelles, le climat et l'environnement en général.

Notre entreprise s'engage à respecter les principes suivants afin d'exercer une diligence raisonnable en matière d'environnement et de protection de l'environnement, comme le prévoit le code de conduite d'amfori [BEPI](#). EK attend la même chose de ses partenaires commerciaux si les sujets sont importants pour EK et/ou le partenaire commercial.

EK attend des fournisseurs de niveau 1 (fournisseur direct du produit final) qu'ils fassent tout leur possible pour fournir les données dont nous avons besoin pour faire preuve de diligence raisonnable et respecter la législation européenne.

At EK, we take our responsibility to protect the environment seriously. Because of this, we work continuously to further integrate environmental standards into our own operations and reduce the environmental impacts of our products, events and the services we provide to our retailers.

The business partner must implement adequate measures to prevent, mitigate and remediate adverse impacts on surrounding communities, natural resources, climate, and the overall environment.

Our company agrees to respect the following principles to exercise environmental due diligence and protection in as set out in the amfori [BEPI](#) Code of Conduct. EK expects the same from our business partners if the topics are material for EK and/or the business partner.

EK expects tier 1 suppliers (direct supplier of the final product) to do their utmost to deliver the data which we need to do our due diligence and comply with European legislation.

EK attend des marques qui fabriquent des produits avec l'une des marques d'EK et/ou des marques de détaillants organisées par EK qu'elles mettent en œuvre, dans leurs pratiques commerciales, un système de gestion de la diligence raisonnable environnementale fondé sur les processus et les risques, adapté au modèle commercial de l'entreprise.

EK expects that brands which make products with one of EK's trademarks and/or retailer trademarks organized via EK will implement a process- and risk-based environmental due diligence management system in their business practices, adjusted to the business model of the company.

Énergie et climat

EK soutient l'Accord de Paris et s'efforce d'être une entreprise Net Zéro d'ici 2050 au plus tard. Nous le faisons en fixant des objectifs à court terme et en accord avec les objectifs basés sur la science et la trajectoire 1,5 °C. EK invite ses partenaires commerciaux à se fixer également des objectifs basés sur des données scientifiques.

EK s'efforce d'établir et de mettre en œuvre des pratiques de gestion efficaces, et nous encourageons nos partenaires commerciaux à faire de même pour identifier, quantifier et réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de leur utilisation de l'énergie. Nous attendons de nos partenaires commerciaux et de nous-mêmes d'utiliser les bonnes pratiques et les normes internationales pour gérer la consommation d'énergie. Nous veillons également à ce que des pratiques efficaces de gestion de l'énergie soient mises en place dans nos propres activités et celles de nos partenaires commerciaux.

Energy and climate

EK supports the Paris Agreement and is working towards being a Net Zero company by 2050 at the latest. We are doing so by setting near term and in line with science-based targets and the 1.5 C pathway. EK challenges business partners to set science-based targets as well.

EK is working to establish and implement effective management practices, and we encourage our business partners to do the same to identify, quantify and reduce the greenhouse gas emissions resulting from their energy use. We expect that we and our business partners will use international good practices and standards to manage energy use. We also ensure that there are effective energy management practices in place in our own operations and those of our business partners.

Émissions dans l'air

Il s'agit de garantir des pratiques de gestion efficaces pour identifier, surveiller et contrôler les émissions dans l'air et leur impact sur l'environnement et l'Homme. Et en particulier de veiller à ce que les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone ou d'autres substances dangereuses soient gérées de manière stricte.

Eau et effluents

Il s'agit d'examiner les pratiques de gestion de l'eau et des effluents afin d'identifier, de surveiller et de s'assurer que des contrôles efficaces sont en place pour éviter tout impact négatif sur l'environnement et les êtres humains. Il faut encourager les personnes à adopter des mesures qui favorisent une consommation d'eau efficace et la réutilisation de l'eau lorsque cela est possible. Il faut également les encourager à adopter des mesures qui réduisent ou éliminent les effets néfastes des effluents en réduisant leur quantité et/ou leur teneur en substances dangereuses.

Déchets

Il s'agit d'examiner les pratiques de gestion des déchets afin d'identifier, de surveiller et de garantir un contrôle efficace des incidences des déchets sur l'environnement. En contrôlant la production de déchets et en encourageant les pratiques de gestion pour réduire les déchets (réutilisation, recyclage et/ou autres opérations de valorisation). Et en encourageant également les personnes à adopter des mesures pour réduire ou éliminer les effets négatifs des déchets, par exemple en améliorant les processus.

Emissions to air

Ensuring effective management practices to identify, monitor, and control emissions to air and their impact on the environment and humans. Specifically ensuring emissions of ozone-depleting or other hazardous substances are strictly managed.

Water and effluents

Reviewing water and effluents management practices to identify, monitor, and ensure effective controls are in place to avoid adverse impact(s) on the environment and humans. Encouraging others to adopt measures that promote efficient water consumption and water reuse where possible. Encouraging others to adopt measures that reduce or eliminate the adverse impacts of effluents by reducing their quantity and/or their content of hazardous substances

Waste

Reviewing waste management practices to identify, monitor, and ensure effective control of waste-related impact(s) on the environment. Monitoring waste generation and encouraging management practices that divert waste from disposal (reuse, recycling and/or other recovery operations). Encouraging others to adopt measures that reduce or eliminate the adverse impacts of waste, for example through improved processes.

Biodiversité

Il s'agit d'examiner les pratiques de gestion afin d'identifier, de surveiller et de contrôler les impacts négatifs sur la biodiversité. En encourageant les personnes à adopter, dans la mesure du possible, des mesures qui ont un impact positif sur la biodiversité.

Produits chimiques

Il s'agit d'examiner les pratiques de gestion des produits chimiques afin d'identifier, de surveiller et de garantir un contrôle efficace des effets des produits chimiques sur les personnes et/ou l'environnement. En encourageant les personnes à utiliser des substances alternatives moins dangereuses pour les personnes et/ou l'environnement.

Nuisances

Il s'agit d'examiner les pratiques de gestion afin d'identifier, de surveiller et de contrôler les incidences du bruit et d'autres nuisances potentielles, telles que la pollution lumineuse, la poussière ou le trafic, sur l'environnement et les communautés locales et, le cas échéant, de mettre en œuvre des mesures correctives ou des activités de remédiation.

Biodiversity

Reviewing management practices to identify, monitor, and control adverse impacts on biodiversity. Encouraging others to adopt, where possible, measures that create positive impacts for biodiversity.

Chemicals

Reviewing chemicals management practices to identify, monitor, and ensure effective control of chemical-related impact(s) to people and/or the environment. Encouraging others to use alternative substances that are less hazardous to people and/or the environment.

Nuisances

Reviewing management practices to identify, monitor, and control the impacts of noise and other potential nuisances, such as light pollution, dust or traffic on the environment and local communities, and where necessary, implementing corrective actions or remediation activities.

COMPORTEMENT LOYAL ET ÉTHIQUE DES ENTREPRISES

Pots-de-vin/ corruption

Tous les partenaires commerciaux doivent s'engager à ne jamais tolérer la corruption et donc à respecter les lois et normes anti-corruption internationales et locales. Cela inclut tout avantage payé ou offert aux autorités publiques ou à d'autres tiers afin d'obtenir un avantage commercial. De même, de tels paiements ou avantages ne peuvent jamais être exigés ou offerts par un partenaire commercial.

Dealing with bribery/ corruption

All business partners must commit to never tolerate corruption, and thus to comply with international and local anti-corruption laws and standards. This includes any benefits paid or offered to state authorities or other third parties in order to obtain a business advantage. Likewise, shall such payments or benefits may never be demanded or offered by a business partner.

Respect de la législation applicable dans le pays concerné

EK s'engage à respecter les lois, réglementations et directives nationales et internationales applicables, en tenant compte des valeurs culturelles de chaque pays avec lesquels nous travaillons. Le respect de toutes les lois et réglementations applicables est pour nous une évidence. Nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux.

Compliance with applicable law in the respective country

EK is committed to comply with applicable national and international laws, regulations and guidelines, taking into account the cultural values in the respective countries where we work. Compliance with all applicable laws and regulations is a matter of course for us. We expect the same from our business partners.

Confidentialité et protection des données

Lors de la collecte, du stockage, du traitement ou de la transmission de données personnelles (nom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, renseignements médicaux, ...) sur les employés, les partenaires commerciaux ou d'autres tiers, nous faisons preuve de la plus grande prudence. Nous respectons des protocoles de confidentialité stricts et nous nous conformons aux lois et règles applicables. Nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux.

Qualité et sécurité des produits

Toutes les marchandises livrées par les partenaires commerciaux à EK doivent être conformes aux réglementations et aux exigences d'EK en matière de performances physiques et chimiques, ainsi qu'aux conditions générales d'achat d'EK et aux conditions générales des fournisseurs. Outre le présent code de conduite, l'unité opérationnelle avec laquelle vous travaillez peut vous imposer des exigences supplémentaires.

Confidentiality and data protection

When collecting, storing, processing or transmitting the personal data (e.g. name, address, telephone number, date of birth, health information) of employees, business partners or other third parties, we take the utmost care. We observe strict confidentiality protocols and comply with applicable laws and rules. We expect the same from our business partners.

Product quality and safety

All goods delivered by business partners to EK should fulfil with EK product regulations and requirements for physical performance, chemical performance and the EK general Purchase Terms & Conditions, as well as the General Supplier Conditions. In addition to this Code of Conduct, the Business Unit you are working with might provide you with additional requirements.

SUIVI ET RÉCLAMATIO

Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils fassent preuve de diligence raisonnable. Nous attendons d'eux qu'ils identifient les risques réels et potentiels pour les personnes et l'environnement et qu'ils agissent en conséquence. Nous demandons que toute sous-traitance nous soit communiquée. Les partenaires commerciaux doivent être en mesure de fournir des informations sur les procédures de diligence raisonnable relatives aux sujets décrits dans le présent Code.

We expect our business partners to do their due diligence. We expect them to identify and act on actual and potential risks to people and to the environment. We request that all subcontracting is disclosed to us. Business partners should be able to provide information about due diligence processes related to the topics outlined in this Code.

Mécanisme de réclamation

Si quelqu'un estime qu'une disposition de ce Code a été violée, il est absolument essentiel que toutes les personnes de la chaîne de valeur puissent faire part de leurs préoccupations. Chaque partenaire commercial doit mettre en place des dispositifs efficaces afin de permettre aux individus de signaler les griefs en toute sécurité et/ou de manière anonyme.

Complaint mechanism

If anyone feels that any provision of this Code may have been violated, it is absolutely critical that all persons throughout the value chain are able to raise concerns. Each business partner shall provide effective mechanisms for this purpose that enable individuals to report any grievances in a safe and/or anonymous way.

Audits

Le partenaire commercial doit permettre de vérifier que le code est respecté. Au niveau de l'entreprise, nous exigeons la mise en place de systèmes de gestion adaptés à la taille et à la structure de risque de chaque partenaire. En outre, notre partenaire commercial doit connaître toutes les entreprises, tous les sites et tous les autres partenaires avec lesquels il travaille, et doit être en mesure de fournir des informations sur les processus de diligence raisonnable liés aux sujets décrits dans le présent Code.

Résiliation

En cas de violation des obligations contenues dans le présent Code, le partenaire commercial peut se voir accorder un délai raisonnable pour remédier à la situation ou, si cela n'est pas possible en raison de la nature de la violation, un avertissement peut être émis. Si le partenaire commercial laisse expirer le délai sans prendre de mesures correctives ou s'il y a des violations répétées, la relation contractuelle peut être résiliée sans préavis. En cas de violations répétées ou graves, la relation contractuelle peut être résiliée sans préavis, même sans fixation d'un délai ou d'un avertissement. Les autres droits, en particulier les éventuels droits à des dommages-intérêts, ne sont pas affectés par cette disposition.

Audits

The business partner shall make it possible to verify compliance with the Code. At a corporate level, we require management systems to be in place that are appropriate for each partner's size and risk structure. In addition, our business partner must be aware of all companies, sites and other partners they are working with, and should be able to provide information about related due diligence processes related to the topics outlined in this Code.

Termination

In the event of a breach of the obligations contained in this Code, the business partner may be given a reasonable period of time to remedy the situation or, if this is not possible due to the nature of the breach, a warning may be issued. If the business partner allows the deadline to expire without taking remedial action or if there are repeated violations, the contractual relationship may be terminated without notice. In the event of repeated or serious violations, the contractual relationship may be terminated without notice, even without setting a deadline or issuing a warning. Further rights, in particular any possible claims for damages, remain unaffected by this.



EK/servicegroup eG | Elpke 109 | 33605 Bielefeld
Fon +49 521 2092-0 | info.de@ek-retail.com
www.ek-retail.com

retail
in motion